

Doit-il reconnaître sa fille?

Par **SSDMDG**, le **17/05/2009** à **23:51**

Bonjour,

mère d'une petite fille de 3 ans bientôt, et étudiante d'origine étrangère, j'ai l'occasion de partir à l'extérieur de la France avec un projet d'immigration pour aller travailler et gagner enfin ma vie. ma préoccupation est le papa de ma fille et d'une éventuelle reconnaissance paternelle tout juste avant notre départ. depuis qu'elle est née il fait de fréquentes apparitions surtout ces derniers temps mais ne l'a jamais reconnue. Parfois il participe aux frais engendrés par son alimentation et ses couches mais n'a pas mené de démarches de reconnaissance. Si il reconnaît la petite avant notre départ, pourra-t-il s'opposer à ce que je parte avec ma fille? Je culpabilise à l'idée de ne pas lui révéler mes projets alors que le départ est pour bientôt, je ne veux pas partir en voleuse mais je ne veux pas courir non plus le risque qu'il fasse tout foirer! Que puis-je faire? Et jusqu'où peut-il me gêner dans mes projets?

Merci